

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département du Val-d'Oise
 Arrondissement de Sarcelles
 Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2024
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

<p>Nombre de conseillers : en exercice.....33 présents26 pouvoirs.....2 absents.....5</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT-NEUF FEVRIER, à vingt-et-une heures et trois minutes,</p> <p>Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courrier et par courriel le 22 février 2024, par affichage du 22 février 2024, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de monsieur Patrick FLOQUET, Maire de Montmagny.</p>
--	---

Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Patricia EGASSE, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET,
 Selva ANNAMALE à Loganayagi VASANTE.

Étaient absents :

Colette LAMBERT, Alain BOCCARA, Laurent POULOT, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures et 3 minutes.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Patricia EGASSE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.

1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de 2023-125 à 2023-137 et 2024-001 à 2024-030.

2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

Considérant qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées 2023-125 à 2023-137 et 2024-001 à 2024-030, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Patrick FLOQUET ;

Le conseil municipal,

- **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

Fait à Montmagny, le 29 février 2024

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE	
Reçu en sous-préfecture le.....	12 MARS 2024
Publié le.....	12 MARS 2024
Notifié le.....	12 MARS 2024
Montmagny, le.....	12 MARS 2024
Le Maire Patrick FLOQUET	



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
<u>2023/125</u>	CPCV Île-De-France	Relative à la signature d'une convention avec l'établissement « CPCV Île-de-France » pour une aide financière pour la formation BAFA	/	350,00 € T.T.C.
<u>2023/126</u>		ANNULÉE		
<u>2023/127</u>	BEATRICE VILLAIN	Relative à l'acceptation du devis n°26 de la compagnie « BEATRICE VILLAIN » pour la mise en place d'une animation dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	2 075,00 € T.T.C.
<u>2023/128</u>	JACQUES CINIGLIA	Relative à l'acceptation du devis n°131223 de Monsieur Jacques CINIGLIA, artiste, pour la mise en place d'un spectacle dans le cadre de l'action « arbre de Noël »	13-déc.-23	1 200,00 € T.T.C.
<u>2023/129</u>	BL-EDUCATION	Relative à l'acceptation du devis n° QUO1799 de la société BL-éducation, pour la mise en place d'un « atelier biodiversité »	16-déc.-23	253,44 € T.T.C.
<u>2023/130</u>	DELTA CONDUITE	Relative à la signature d'une convention avec l'établissement « DELTA CONDUITE » pour une aide financière pour le permis de conduire	/	350,00 € T.T.C.
<u>2023/131</u>	LA MAIN SOLIDAIRE	Relative à la signature d'une convention avec l'établissement « La Main solidaire » pour une aide financière pour la formation BAFA	/	280,00 € T.T.C.
<u>2023/132</u>	SMACL ASSURANCES	Relative à la signature du marché n°MF23003 portant sur des prestations d'assurance dommages aux biens et risques annexes pour la ville de Montmagny	Durée : 5 ans Prise d'effet : 1 ^{er} janvier 2024	59 260,05 € H.T.
<u>2023/133</u>	SPALLIAN	Relative à la signature du contrat n°CI23009 portant sur des prestations de location du logiciel SaaS thelma ex TELLMYCITY	Durée 1 an reconductible tacitement 3 fois, à compter du 1 ^{er} janvier 2024	Montant forfaitaire annuel : 15 000 € H.T.
<u>2023/134</u>	ACTION CLEAN	Relative à la signature de l'avenant n°2 au marché n°MP21001 – lot 2 portant sur des prestations de nettoyage des vitrages pour la ville de Montmagny	/	Pas d'incidence financière Rectification du métrage de la superficie
<u>2023/135</u>		ANNULÉE		
<u>2023/136</u>	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise au titre du Fonds « Val-d'Oise Territoires » pour l'année 2023	Année 2023	Coût du projet : 255 095 € HT Taux prévisionnel : 30% Montant éligible : 75 000,00 € HT (plafonné à 250 000€)
<u>2023/137</u>	LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX	Relative à la signature d'une convention avec l'association « Les compagnons des jours heureux » pour la mise en place d'un séjour au ski	du 10 au 17 février 2024	20 292 € T.T.C.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
<u>2024/001</u>	PARIS IMPERIAL COACH	Relative à la signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°MP21002 portant sur la location de véhicules de transport en commun avec chauffeur pour la ville de Montmagny – lot 2 : transport occasionnel de voyageurs	/	Sans incidence financière
<u>2024/002</u>	FRANCIS PERIN	Relative à la signature d'une convention avec l'artiste Francis Perin pour un atelier et un spectacle sur l'art du mime à l'occasion de la Nuit de la Lecture	20-janv.-24	780,00 € T.T.C.
<u>2024/003</u>	LOCAJEN	Relative à la signature d'un contrat portant sur la location longue durée d'un véhicule frigorifique	6 ans	Uniquement frais d'aménagement 8 500,00 € H.T. soit 10 200,00 € T.T.C.
<u>2024/004</u>	LOOPGRADE	Relative à la signature du marché n° MI24002 portant sur la réalisation d'une étude pour la modernisation du service de téléphonie fixe de la ville de Montmagny	/	13 684,50 € H.T. soit 16 421,40 € T.T.C.
<u>2024/005</u>	FERME PEDAGOGIQUE D'ECANCOURT	Relative à la signature d'une convention séjour de découverte pour un groupe d'enfants de l'école Jean-Baptiste Clément à la ferme pédagogique d'Ecancourt	du 12 au 15 mars 2024	8 287,00 € T.T.C.
<u>2024/006</u>	SWANK FILMS DISTRIBUTION	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS DISTRIBUTION » dans le cadre de la projection Ciné-Récré du 11 décembre 2024	11-déc.-24	187,00 € T.T.C.
<u>2024/007</u>	SWANK FILMS DISTRIBUTION	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS DISTRIBUTION » dans le cadre de la projection Ciné-Récré du 6 novembre 2024	6-nov.-24	187,00 € T.T.C.
<u>2024/008</u>	SWANK FILMS DISTRIBUTION	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS DISTRIBUTION » dans le cadre de la projection Ciné-Récré du 13 mars 2024	13-mars-24	187,00 € T.T.C.
<u>2024/009</u>	SWANK FILMS DISTRIBUTION	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS DISTRIBUTION » dans le cadre de la projection Ciné-Récré du 3 avril 2024	3-avr.-24	187,00 € T.T.C.

<u>2024/010</u>	1ère COMPAGNIE D'ARC MONTMAGNY-DEUIL	Relative à l'acceptation du devis n°fetemedievale2024 de l'association « 1ère COMPAGNIE D'ARC MONTMAGNY-DEUIL » pour la mise en place d'une animation « initiation au tir à l'arc » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	550,00 € T.T.C.
<u>2024/011</u>	SCRIPTORIA MINA	<i>Annule et remplace décision du Maire n°2023/126</i> Relative à l'acceptation du devis n°112023 003 de la compagnie « SCRIPTORIA MINA » pour la mise en place d'une animation « Atelier participatif d'enluminure pour petits et grands » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	1 775,00 € T.T.C.
<u>2024/012</u>	FREDINI	Relative à l'acceptation du devis de l'entreprise « FREDINI » pour la mise en place d'une animation « Spectacle de magie médiévale EXCALIBUR » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	5 000,00 € T.T.C.
<u>2024/013</u>	TOUR JEAN SANS PEUR	Relative à l'acceptation du devis n° D 438 de la compagnie « TOUR JEAN SANS PEUR » pour la location d'une exposition sur la thématique « Animal au Moyen-Âge » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	1 200,00 € T.T.C.
<u>2024/014</u>	ARCADIA	Relative à l'acceptation du devis n°2-2024 de la compagnie « ARCADIA » pour la mise en place d'une animation « Déambulations musicales & Spectacle de Feu » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	23-mars-24	2 954,00 € T.T.C.
<u>2024/015</u>	LES SAVANTS FOUS	Relative à l'acceptation du devis n°DEV16128 de la compagnie « LES SAVANTS FOUS » pour la mise en place d'une animation « Atelier scientifique thématique Machines au Moyen-Âge » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	2 100,00 € T.T.C.
<u>2024/016</u>	LA MAISNIE DES GRANDGOUSIERS	Relative à l'acceptation du devis de l'association « LA MAISNIE DES GRANDGOUSIERS » pour la mise en place d'une animation « Campement calligraphie, taille de pierre » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	1 900,00 € T.T.C.
<u>2024/017</u>	TERRA CROM	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « TERRA CROM » pour une prestation « Vie de camp avec ateliers, jeux & déambulations itinérantes » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	23 et 24 mars 2024	2 800,00 € T.T.C.

<u>2024/018</u>	A-TE-LIER	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « A-TE-LIER » pour une prestation « Atelier de vannerie sauvage » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	3 485,00 € T.T.C.
<u>2024/019</u>	LA CIE DU POLISSON	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « LA CIE DU POLISSON » pour une prestation « Spectacle de marionnettes Princesse en détresse » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	400,00 € T.T.C.
<u>2024/020</u>	LHYS DHE LHUNN	Relative à l'acceptation du devis n°00-195 de la compagnie « LHYS DHE LHUNN » pour la mise en place d'une animation « Echoppe avec ateliers sur le thème des 3 règnes de la nature » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	2 035,00 € T.T.C.
<u>2024/021</u>	PASSE VOLANT	Relative à la signature d'une convention de la compagnie « PASSE VOLANT » pour la mise en place d'une animation « Farces médiévales » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	23 et 24 mars 2024	800,00 € T.T.C.
<u>2024/022</u>	LE CERCLE D'ESCRIME ANCIENNE DE MARLY-LE-ROI	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « Le Cercle d'Escrime Ancienne de Marly-le-Roi (C.E.A.M) » pour une prestation « Spectacle médiéval & grands jeux » dans le cadre du Voyage Médiéval 2024	22, 23 et 24 mars 2024	5 355,81 € T.T.C.
<u>2024/023</u>	ESSOR	Relative à la signature de l'avenant n°3 à l'accord-cadre n°MT20019 concernant les travaux d'entretien et de gros entretien des voiries communales à Montmagny	/	Nouveau montant maximum : 2 510 200 € H.T. soit 14,1 % d'augmentation par rapport au montant initial
<u>2024/024</u>	INAPA	Relative à la signature de l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°MP21004 – Lot 3 portant sur l'achat de papier pour la ville de Montmagny	/	Nouveau montant maximum : 6 000 € H.T.
<u>2024/025</u>	HABITAT BATIMENT CRISTAL	Relative à l'exonération des pénalités de retard de la société Habitat Bâtiment Cristal pour le marché MT22007 lot n°1 portant sur les « Travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment élémentaire et du bâtiment crèche Les Lévrier »	/	/

<u>2024/026</u>	PRECTEL	Relative à la signature du contrat n°CI24001 portant sur des prestations de maintenance des équipements de téléphonie de la ville	Durée initiale de 12 mois Reconduction expresse 4 fois pour une durée de 12 mois Durée maximale : 5 ans	6 296,32 € H.T. Soit 7 555,58 € T.T.C.
<u>2024/027</u>	MAITRE THIERRY LAISNE	Relative à la signature d'une convention avec Maître Thierry LAISNE portant sur la mise en place de permanences juridiques pour l'année 2024	Année 2024	3 300 € H.T. Soit 3 960 € T.T.C.
<u>2024/028</u>	MARTINE BRIEAU	Relative à la signature d'une convention avec madame Martine BRIEAU, sophrologue, pour la mise en place d'ateliers de sophrologie	Les mardis du 9 janvier au 17 décembre 2024	2 970,00 € T.T.C.
<u>2024/029</u>	CELINE GHIRARDELLI	Relative à la signature d'une convention avec madame Céline GHIRARDELLI pour la mise en place de séances hebdomadaires de « yoga »	Les jeudis du 11 janvier au 19 décembre 2024	2 970,00 € T.T.C.
<u>2024/030</u>	COMPAGNIE DES EPICES	Relative à la signature d'un contrat de cession avec la Compagnie des épices pour le spectacle « L'œil bleu de la baleine » suivi de l'atelier « Animagie et animaux »	7-févr.-24	778,50 € T.T.C.